

(N° 239.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1919

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée
d'examiner le Projet de Loi relatif à l'accroissement
du chiffre organique des officiers de l'armée.

*(Voir les documents n^{os} 372, 429, 444, les Ann. parl. de la Chambre des
Représentants du 9 octobre 1919 et le n^o 211 des documents du
Sénat.)*

MESSIEURS,

La Commission de la Guerre ne peut que se rallier aux propositions de
M. le Ministre de la Guerre.

Elle estime cette augmentation indispensable et nécessaire. Souverain
appréciateur de la situation, il en est le meilleur juge.

Votre Commission vous propose l'adoption du projet.

Le Président-Rapporteur,
GEORGES DE RO.